

EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

12° séance du mardi 25 janvier 2022

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Le Conseil communal de Lausanne

_	vu le postulat de M. Vincent Vouillamoz et crts « La Ville de Lausanne se chauffe de façon
	100% renouvelable »;

- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi vingt-cinq janvier deux mille vingt-deux.

Le président :

Le secrétaire :